

# Agriculture conventionnelle et biologique : les producteurs affaiblis face à la concurrence européenne

Publié par [Rédaction](#) le 19/03/10 dans la catégorie [Tribune](#).



**Par le Collectif sauvons les fruits et légumes de France**, créé en novembre 2007 pour sortir les producteurs de l'impasse réglementaire dans laquelle ils se trouvent. Il rassemble des producteurs de la France entière, membres de toutes les filières et de toutes les sections professionnelles pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics aux menaces qui pèsent sur la production hexagonale.

Le Collectif Sauvons les fruits et légumes dénonce de graves distorsions de concurrence. Le cas des vergers conventionnels et bio reflète les difficultés du secteur. En France, les contraintes environnementales pèsent sur la compétitivité du secteur des fruits et légumes et entraînent de graves distorsions de concurrence.

Avant la publication de son étude d'impact en avril prochain, le Collectif Sauvons les fruits et légumes tire la sonnette d'alarme. Attente de dérogations, défaut d'homologations de produits phytosanitaires, suppression de molécules, les producteurs se trouvent démunis alors que les voisins européens ont accès à des [solutions](#) phytosanitaires homologuées. S'ajoute à ces handicaps, un mille-feuilles de règles communautaires et nationales inadaptées et difficiles à interpréter ! L'exemple de la production de pommes en agriculture conventionnelle et biologique est particulièrement éclairant.

## Menace du puceron lanigère

Dès le début du mois de juillet, les producteurs de pommes peuvent être confrontés à l'attaque massive de leurs vergers par le puceron lanigère. Originaire d'Amérique, il est recouvert d'un abondant amas cotonneux blanc, ce qui le rend extrêmement difficile à éradiquer. En production conventionnelle, seule la molécule pyrimicarbe, à l'efficacité très insuffisante, est autorisée pour lutter contre ce ravageur. Dans les autres pays européens, le la clothianidine, beaucoup plus [efficace](#), est déjà homologuée depuis plusieurs années.

En agriculture biologique, les producteurs français n'ont aucun produit autorisé pour lutter contre le puceron lanigère. Paradoxe : chez nos voisins de l'UE, l'huile de neem est également homologuée depuis plusieurs années. Elle ne l'est pas en France.

Le puceron s'attaque aux parties ligneuses de l'arbre pour y extraire la sève. Les rameaux des arbres atteints se couvrent peu à peu de boursoufflures empêchant la bonne circulation de la sève. Les fruits manquent ainsi de nourriture, se sclérosent, se recouvrent d'une suie grasse et deviennent impropres à la consommation. De plus, le puceron empêche l'induction florale, c'est à dire la [formation](#) des bourgeons qui donneront des fleurs au printemps suivant. A

défaut de produits adaptés, les arboriculteurs ne doivent compter que sur le prédateur du puceron lanigère : l'Aphelinus mali. Problème majeur : sa présence est hypothétique, aléatoire et trop tardive !

### **Homologation : entre incohérences et retards**

Agrée dans certains pays européens contre la tavelure en production de pommes bio, la bouillie sulfo-calciqque est toujours interdite en France. Seule la bouillie nantaise, bien moins efficace est homologuée. Pour les variétés traditionnelles, (golden et gala), la production en bio devient même impossible. Seules quelques variétés résistantes à la tavelure peuvent être cultivées.

Même problème pour la benzyladénine, molécule indispensable pour l'éclaircissage des pommiers. Autorisée depuis plusieurs années en Allemagne et en Italie, elle a bénéficié d'une dérogation en France en 2009. Chaque année, les arboriculteurs doivent attendre la dernière minute pour avoir la garantie de pouvoir utiliser la molécule. De telles incertitudes plongent les professionnels dans des situations délicates.

« Le problème est récurrent », observe Jean-Claude Moron, arboriculteur et porte-parole du Collectif. « Des produits sont déjà utilisés par certains membres de l'UE mais pas en France. Nous avons constamment un retard de 3 à 10 ans dans les processus d'homologation. A ce rythme là, nous ne survivrons pas plus de quelques années à la concurrence. »